

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

AMENDEMENT N ° II-AC116

présenté par
Mme Pollet, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Bilde, Mme Blanc, M. Chudeau, Mme Jaouen,
M. Odoul, Mme Parmentier et Mme Da Conceicao Carvalho

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Enseignement scolaire »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré	3 000 000	0
Enseignement scolaire public du second degré	0	0
Vie de l'élève	0	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	0
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	3 000 000
Enseignement technique agricole	0	0
TOTAUX	3 000 000	3 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à restaurer l’efficacité du système éducatif, en organisant une remise à plat des méthodes pédagogiques et des contenus, et en restaurant l’école comme vecteur de transmission

de l'Histoire de France et de son patrimoine. Ce qui est acquis à l'école primaire, notamment dans les premières années, est fondamental, non seulement pour la suite du parcours scolaire des élèves, mais pour leur vie professionnelle et leur vie d'adulte. Il est donc crucial de consacrer un temps d'enseignement suffisant aux matières fondamentales.

Cette action met l'accent sur la maîtrise des savoirs fondamentaux et l'histoire de notre pays en fait partie. A partir de septembre 2023, des évaluations français et mathématiques permettent d'évaluer les élèves dès la rentrée de CM1. Cet amendement demande l'ajout de l'histoire à ces évaluations nationales.

Cet amendement entend attribuer 3 millions en AE et CP à l'action 02 « Enseignement élémentaire » du programme 140 « Enseignement scolaire public du premier degré » au détriment de l'action 05 « action internationale » du programme 214 « soutien de la politique de l'éducation nationale » (en hors T2).

Cette réduction a pour but de se conformer aux exigences de la loi organique relative aux lois de finance qui oblige, lorsque l'auteur d'un amendement souhaite augmenter les crédits d'un programme, à diminuer les crédits d'un autre programme d'autant.